

**TOUT BRULAGE EST UNE INFRACTION**  
(jusqu'à 450€ d'amende :  
Art. R632-1 et R131-13 du code pénal).

En France 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air.



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



**13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;



**14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;



**3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

**3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Ne jetez pas ! Donnez vos objets réutilisables...



**ASSAJUCO EMMAÛS**  
Tél : 03 87 86 84 98

PERMANENCES RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES  
COLLECTE A DOMICILE (RDV par téléphone)

Vos déchets verts déposés en déchèteries SONT TRANSFORMÉS EN COMPOST

**COMPOST OFFERT EN DÉCHÈTERIES**  
(hormis à Nitting et Dabo).

Compost pour les ornements (pelouse, arbustes, fleurs)  
Non recommandé pour le potager.

## FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES



⇒ VENEZ AVEC VOTRE « REDEVANCE DÉCHETS »  
⇒ ET ATTENDEZ AU STOP À VOTRE ARRIVÉE !

VERS LE *zéro déchet*

Lors de permanences « REEMPLOI », UN AGENT EMMAÛS VOUS PROPOSE DE DONNER VOS OBJETS RÉUTILISABLES POUR LEUR OFFRIR UNE SECONDE VIE !

VERS LE *tri maximum*

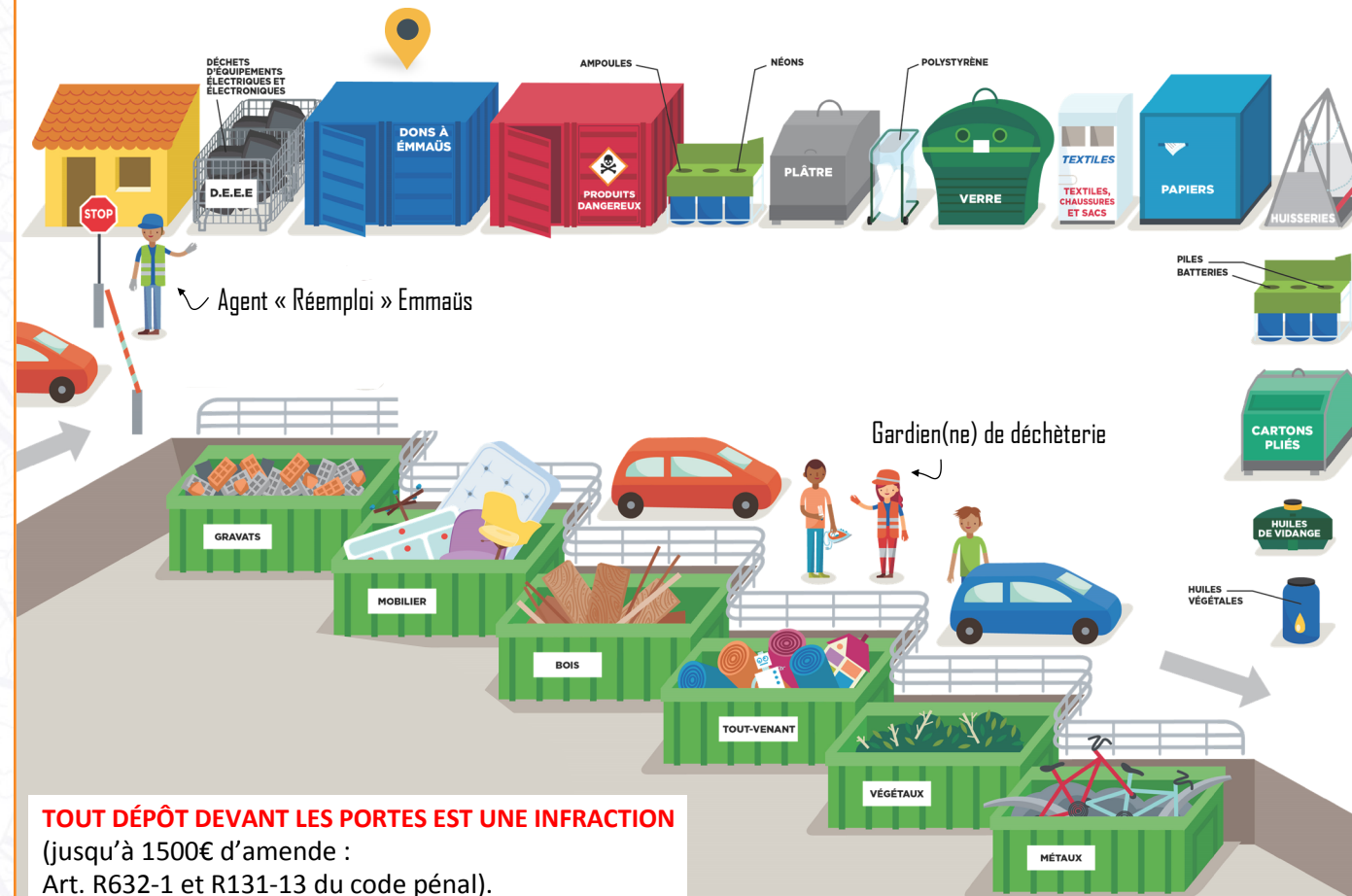
Puis, pour assurer la meilleure destination à chacun de vos déchets, UN(E) GARDIEN(NE) DE DÉCHÈTERIE VOUS GUIDE ET VOUS CONSEILLE POUR EFFECTUER CORRECTEMENT LE TRI DE VOS DÉCHETS.

Le volume est limité à :

**1m<sup>3</sup>**  
**DE DÉCHETS**  
**PAR JOUR**

Veuillez également limiter vos passages.  
Ne pas venir fréquemment avec des petites quantités.

Chaque conteneur est destiné à recevoir un type de déchets bien précis qui sera transféré vers une entreprise spécialisée pour maximiser leur recyclage et limiter au mieux toutes pollutions.



**TOUT DÉPÔT DEVANT LES PORTES EST UNE INFRACTION**  
(jusqu'à 1500€ d'amende :  
Art. R632-1 et R131-13 du code pénal).

ZONE DE DONS À EMMAÛS  
POUR LE RÉEMPLOI D'OBJETS

### DÉCHETS ENCOMBRANTS



### DÉCHETS DANGEREUX



### AUTRES DESTINATIONS

⇒ Pneus usagés, extincteurs et bouteilles de gaz à rapporter à vos fournisseurs. Vous payez leur élimination à l'achat.

⇒ Médicaments et déchets de soins à risque infectieux (seringues, etc.) à apporter en pharmacies (dans une boîte fournie gratuitement en pharmacies). Infos : [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

VERS LE *zéro déchet*  
ET LE *tri maximum*



POUR VOS DÉCHETS  
ENCOMBRANTS ET DANGEREUX

**7 déchèteries**  
**MODE D'EMPLOI**

ACCÈS RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Pôle Déchets



N° gratuit : 0 800 807 018

[www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET





## PRODUITS DANGEREUX DÉCHETS DANGEREUX Comment agir ?

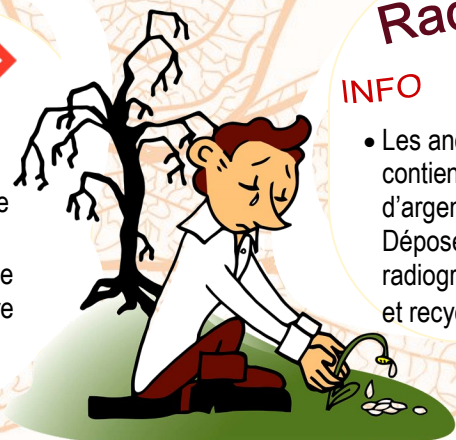


**Certains de vos produits sont dangereux pour la santé et pour l'environnement. Ne les jetez pas dans la poubelle ou dans l'évier !**  
**APPORTEZ-LES EN DÉCHÈTERIES !**

### Piles et batteries

#### PREVENTION

- Pensez aux piles rechargeables... Une pile peut être rechargée 1000 fois !
- Une pile bouton au mercure jetée dans la nature pollue 1m<sup>3</sup> de terre et 1000 m<sup>3</sup> d'eau pendant 50 ans.



### Radiographies

#### INFO

- Les anciennes radiographies contiennent beaucoup de sels d'argent toxiques. Déposées en déchèterie, vos radiographies seront traitées et recyclées.



### Huile végétale

#### PREVENTION

- L'huile de friture peut s'utiliser plusieurs fois. Stockez-la dans un bidon fermé.
- Ne pas la jeter dans l'évier ! Une goutte d'huile peut rendre impropre à la consommation jusqu'à 25 litres d'eau et peut boucher les canalisations.



### Néons et lampes basse consommation

#### DANGER

- Attention à ne pas les casser ! Elles contiennent des produits et gaz toxiques : mercure, néon...
- Les lampes sont reprises en magasin pour leur dépollution et leur recyclage.



### Huile de vidange

#### INFO

- Déposée en déchèterie, votre huile de vidange sera traitée et recyclée.



### Herbicides, pesticides, insecticides

#### PREVENTION

- Primordial, mais on l'oublie ! Pensez à bien nourrir et arroser les plantes pour garantir leur bonne santé (avec votre compost).
- Préférez la lutte biologique : les prédateurs naturels (larves de coccinelles), les plantes répulsives (œilleuds d'inde).
- Plutôt que de désherber, pensez au paillage et aux plantes couvre-sols pour éviter les mauvaises herbes.
- Optez pour le savon noir (ou de Marseille) ! Pulvérisez-le sur vos plantes à raison de 20 gr/Litre. Il vous débarrassera des pucerons en 3 jours.



### Peintures, colles, vernis

#### PREVENTION

- Choisissez :
- des peintures minérales ou naturelles,
  - des produits sans solvants et sans conservateurs.
  - N'achetez que la quantité nécessaire.
  - Utilisez les restes de peinture en sous-couches, pour éviter des déchets.



### Cires, Dégraissants, Décapants

#### PREVENTION

- Evitez les produits chlorés.
- Stockez les produits dans un endroit bien ventilé.
- Pour vos travaux ménagers, une lavette en microfibre avec un peu d'eau chaude est plus efficace qu'une lingette avec un détergent !



### TOXIQUE pour la SANTÉ et l'ENVIRONNEMENT !

### Déboucheurs et Détartrants

#### PREVENTION

- Le plus efficace,
- pour déboucher : la ventouse !
  - pour détartrer : le vinaigre blanc !



### Cartouches d'encre

#### INFO

- La plupart des fabricants proposent la reprise des cartouches pour les recharger.
- Sinon déposez-les en déchèterie.



Réseau de 7 déchèteries réservées aux particuliers

Période d'hiver  
(1er novembre - 28 février):  
Fermeture des déchèteries à 17h.



L'accès des professionnels est interdit !

Déchèterie pour les professionnels :  
RECYPARC CITRAVAL

Route de Sarrebourg 57400 SARRALTROFF  
Tél. : 06 69 75 29 28 - sireund@citral.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>BERTHELMING</b> ZONE ARTISANALE	9h-12h		14h-18h	14h-18h		9h-12h 13h-18h
<b>DABO</b> NEUSTADTMÜHLE	14h-18h		9h-12h		14h-18h	9h-12h 13h-18h
<b>NITTING</b> RUE ANCIENNE GARE		9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h 13h-18h
<b>MITTELBRONN</b> ROUTE DE KOURTZERODE		9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h
<b>SARREBOURG</b> ROUTE DE RÉDING	9h-12h 13h-18h	9h-12h	9h-12h 13h-18h	9h-12h	9h-12h 13h-18h	9h-12h 13h-18h
<b>TROISFONTAINES</b> ROUTE DE HARTZVILLER	14h-18h	14h-18h		9h-12h		9h-12h 13h-18h
<b>MOUSSEY</b> AVENUE TOMAS BATA	14h-18h		9h-12h		14h-18h	9h-12h 13h-18h